

## COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

## ARRÊTÉ N° PM176/2025

**OBJET :** Autorisation stationnement  
Stationnement camion pompe  
Voie verte

Le Maire de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

**VU** le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212- 5 ;

**VU** le code de la route ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 – 8<sup>e</sup> partie Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/67 relatif à la signalisation routière et modifiée successivement ;

**VU** la demande du Monsieur Laurent PUTZU, pour le compte de l'entreprise AMENAG'EAU CONCEPT & TP, en date du 21 octobre 2025 de stationner un camion pompe sur la voie verte afin de couler une dalle suite à une extension d'habitation au 11 chemin des Voyageurs ;

**CONSIDERANT** qu'il importe de réglementer le stationnement pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers ;

**CONSIDERANT** que le secteur en cause est une voirie communale ;

## A R R È T E

**ARTICLE 1 :** Entre le jeudi 6 novembre et le vendredi 7 novembre 2025, pour une durée de 2 heures, le stationnement du camion pompe sera autorisé sur la voie verte le long du 11 chemin des Voyageurs.

**ARTICLE 2 :** Le camion devra accéder à l'emplacement en marche arrière et repartir en marche avant sur le chemin des Voyageurs. La circulation des piétons et cyclistes devra être maintenue et sécurisée.

**ARTICLE 3 :** La chaussée devra être laissée propre. En cas de dommage, le domaine public et ses accessoires seront remis en état, aux frais du demandeur.

**ARTICLE 3 :** Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur. Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- à Monsieur Laurent PUTZU,
- la société AMENAG'EAU CONCEPT & TP.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 3 novembre 2025

Bernard ROMIER, Maire

Acte publié le

04 NOV. 2025

